



J'AI CHOISI
L'HOSPITALISATION
À DOMICILE

Contact :

 **04 99 53 65 95**

numéro d'appel unique

www.home-sante.fr

 **HOSPITALISATION
À DOMICILE**
Home Santé H.A.D.



HOSPITALISATION À DOMICILE

Être soigné chez vous comme à la clinique ou à l'hôpital
que vous habitez chez vous ou en maison de retraite

Pourquoi ?

- Pour rentrer plus vite chez vous.
- Pour sécuriser votre retour à la maison après une hospitalisation.
- Pour éviter ou retarder votre hospitalisation à la clinique ou à l'hôpital.
- Pour rester chez vous en bénéficiant de soins et de médicaments hospitaliers.

Comment ?



- Sur prescription de votre médecin traitant ou du médecin spécialiste qui vous suit.



- Avec votre accord et celui de votre médecin traitant.

Les +

- Continuité des soins 24h sur 24 - 7 jours sur 7 avec un numéro d'appel unique.
- Une équipe de médecins coordonnateurs, infirmiers, assistante sociale et psychologue, qui travaille en étroite collaboration avec votre médecin.
- Un établissement de santé certifié au plus haut niveau (A) par la Haute Autorité de Santé.
- La prise en charge par l'assurance maladie et votre mutuelle.
- Un accompagnement personnalisé par notre assistante sociale (constitution de dossiers, demandes d'aides...).
- Possibilité de mise en place d'un accompagnement 24h/24 par une AVS en soins palliatifs.

